

Monteynard, le 20 février 2019



M. le Président  
Communauté de Communes de la Matheysine  
Route du Terril  
38350 Susville

**Objet** : mobilité en Matheysine

Monsieur le Président,

Lors du conseil municipal du 12 février, les élus de la commune de Monteynard ont pris connaissance de la lettre que vous avez adressée à M. Le Préfet de l'Isère concernant les feux tricolores de l'autopont de Jarrie. Nous souhaitons par la présente proposer des solutions aux problèmes de circulation actuels.

Comme vous le soulignez, les acteurs publics œuvrent, à juste titre, pour rendre le territoire de la Matheysine attractif. L'augmentation de la population entraîne de fait une augmentation de la circulation automobile. Nous souhaitons dans un premier lieu revenir sur les désagréments engendrés par ce surcroît de déplacements : pollution, bouchons, vitesse excessive dans les villages traversés, dangerosité des autres déplacements : piétons, cyclistes. Par exemple, à Monteynard, la sécurité le long de la RD 529 a demandé un certain nombre d'aménagements. C'est pour toutes ces raisons que nous pensons qu'il est temps de réfléchir et surtout de trouver des solutions de déplacement alternatives à l'automobile. Nous tenons évidemment à saluer la mise en place du « Rezo pouces ».

Les études sur la mobilité montrent la nécessité d'une approche multiple (voir par exemple Marie HUYGHE, Université François Rabelais, Tours). Ce qui concerne le territoire de la Matheysine tourne autour de :

- Travail sur l'offre de mobilité : bouquet d'offres alternatives à la voiture « traditionnelle » (voir plus bas) ;
- Travail urbanistique : limiter les besoins en déplacement en favorisant les pratiques de proximité et donc en maintenant/développant une offre de proximité ;
- Approche par la demande : faire évoluer les pratiques de mobilité individuelles.

En ce qui concerne l'offre de mobilité, à court et moyen terme, nous pensons nécessaire de développer pour la Matheysine les points suivants :

1. Plus de bus des lignes Trans Isère 4100, 4110, avec des horaires plus simples ;
2. Des jonctions avec les gares de St Georges de Commiers (20 minutes pour rejoindre la gare de Grenoble, 12 minutes jusqu'à Pont de Claix) ou de Jarrie (14 minutes pour rejoindre la gare de Grenoble), la nouvelle gare de Pont de Claix permettra un accès simplifié au Sud de l'agglomération grenobloise ;
3. Plus de trains sur la ligne entre St Georges de Commiers et Grenoble ;

.../...

4. Plus de bus reliant directement et plus rapidement la banlieue sud de Grenoble : beaucoup d'habitants choisissent la Matheysine car leur lieu de travail est Pont-De-Claix, Echirolles, ou le sud de Grenoble (lignes 23, 66 entre autres) ;
5. Un site internet de covoiturage dédié au plateau Matheysin ;
6. Une baisse des tarifs sur les lignes Trans Isère, voire un alignement sur les tarifs pratiqués sur le territoire de la Métro ;
7. Une incitation financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour changer les habitudes et comme alternative à l'achat d'une automobile ;
8. Un service de déplacement à la demande calqué sur l'offre Proximo de la Métro.
9. Mettre en place la ligne de tram-train jusqu'à Vizille ;
10. Des parkings-relais aux endroits-clés pour favoriser l'accès aux transports en commun (emplacements à étudier), équipés de consignes à vélo sécurisés ;
11. Mise en place d'un service d'auto-partage pour ne pas avoir à acheter un véhicule personnel lorsque les déplacements sont occasionnels.

Toutes ces propositions sur l'offre de mobilité doivent être accompagnées d'un travail sur la demande des usagers :

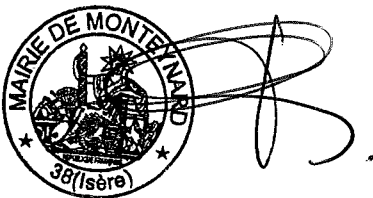
- Faire prendre conscience des conséquences (temporelles, financières, environnementales) de leurs pratiques ;
- Faire des estimations des frais de mobilité ;
- Communiquer et informer autour d'alternatives possibles à la voiture individuelle ;
- Mettre en évidence les gains (financiers notamment) permis par les pratiques alternatives. Plus le gain est substantiel et moins les contraintes sont importantes, plus la motivation au changement est grande ;
- Aider au « passage à l'acte » en proposant aux individus de tester les alternatives.

Dans votre courrier du 30 janvier, vous vous demandez si d'autres solutions sont envisageables et souhaitez l'étude d'aménagements alternatifs. Nous, élus de Monteynard, sommes convaincus que des solutions sont possibles et que le territoire de la Matheysine possède en partie les moyens de ces solutions.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations et souhaitons être associés aux réunions organisées à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations très distinguées.

Le Maire et l'ensemble des élus de la commune de Monteynard.



**Copie pour information** : M. le Préfet de l'Isère  
M. Mulyk, Conseiller Départemental  
Mme Puissat, Sénatrice et Conseillère Départementale  
Mme Battistel, Député